



DELIBERATION N°	2023.04.13/45
CLASSIFICATION	7.5

Nb de membres en exercice : 64
 Nb de membres présents : 45
 Nb de membres votants : 54
 (dont 4 pouvoirs)
 Quorum atteint

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du conseil communautaire du 13 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril, à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire s'est réuni, salle Collet Mériaud à VARENNES-SUR-ALLIER, en session ordinaire, sur la convocation, en date du 6 avril 2023, et sous la Présidence de Monsieur Roger LITAUDON, Président.

Les Conseillers présents

Les conseillers titulaires : Jean-Michel ALLAIN, François ATHAYNE, Patrick AUBEL, Marie-France AUGIER, Gilles BERRAT, Christian BONNET, Bernard BOURACHOT, Michel BRUNNER, Xavier CADORET, Alain DECERLE, Arnaud DELIGEARD, Eliane DERIOT, Geneviève DESVIGNE, Franck FORTIN, Guy FRAISE, Roseline GOURDON, Catherine JONET, Guy LABBE, Christian LABILLE, Jérôme LASSOT, Jean-Pierre LECORNET, Roger LITAUDON, Alain LOGNON, Fabrice MARIDET, Jean-Louis MARQUANT, Christelle MARTINET SCHIRCH, Louis MERET, Christophe MINET, Jean-Louis PERICHON, André PLESSAT, Yves PLOUHINEC, Chantal PROBOEUF, Henri PUJOS, Michel RAJAUD, Odile REVERET, Marlène SANTOS, Maria SCHNEIDER, Blandine SOCHET, Alain SOUFFERANT, Jean-François TOCANT, Alain VERNISSE,

Les conseillers suppléants : Catherine CORTI représentant Odile FRANCHISSEUR, Eric THINET représentant Guillaume LACROIX, Daniel MATRAT représentant Jacqueline LAUSTRIAT, Ludovic GOGUE représentant Christophe RONGET

Les Conseillers absents

Ayant donné pouvoir : Aline BONNEAU à Guy FRAISE, Léopold GODART à Fabrice MARIDET, Jean-Louis GUINATIER à Alain VERNISSE, Marie-Jo MARGELIDON-FOUQUET à Marie-France AUGIER, Jean-Noël MONIER à Roger LITAUDON, Isabelle MOULIN à Patrick AUBEL, Aude PARRET BONMARTIN à François ATHAYNE, Annie-France POUGET à Michel BRUNNER, Laurent TALON à Henri PUJOS

Absents : Pascal BAUDELOT, Marie-Agnès BONIN, Hervé CHOMET, Jean-Luc COLLIN, Annie DEBORBE, Jean-Michel GILLARDIN, Françoise LACAUX, Sylvain NAFFETAS, Yves NOEL, Monique SEROUX

Secrétaire de séance : Jean-Louis MARQUANT

N°45 - FINANCES — Budget 2023 – Cotisations et subventions 2023 – Organismes de droit public et de droit privé – Budgets annexes

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2023.04.13/43 du 13 avril 2023 par laquelle le Conseil communautaire a approuvé le budget primitif 2023,

Vu l'avis des membres du Bureau communautaire du 3 avril 2023 et de la Commission Finances du 5 avril 2023,

Vu le budget 2023,

Considérant que des crédits sont inscrits aux chapitres 011 – 012 et 65 dans la limite du montant maximum pouvant être attribué aux organismes de droit public et de droit privé, ainsi qu'aux budgets annexes, dans le cadre du versement de cotisations et de subventions, conformément aux règles préalablement définies et présentés dans les tableaux suivants,

Considérant que des ajustements pourront être opérés lors de prochaines décisions modificatives,

Il est exposé :

Monsieur le Président propose au conseil communautaire de voter les crédits relatifs aux cotisations et aux subventions pour l'exercice budgétaire 2023, dans la limite d'un montant maximum, selon les tableaux suivants :

DELIBERATION N°	2023.04.13/45
CLASSIFICATION	7.5

6281 - Cotisations	CA 2022	BP 2023 Montant max.
ATDA - Mission de base	6 600,00	6 600,00
ATDA - Protection des données à caractère personnel	2 300,00	2 300,00
Association des Maires et Présidents de l'Allier	1 187,64	1 200,00
Assoc. Canal de Roanne à Digoin	322,00	322,00
Assoc. Canal de Roanne à Digoin (fonctionnement écluses)		
Pays Vichy Auvergne (0,5€ / hab.)	6 732,90	7 481,00
GAL - PAYS de MOULINS	1 341,79	1 245,00
CAUE 03 - (Conseil d'Architecture d'Urb et d'Env.	2 500,00	2 630,00
Chantier école		1 000,00
Mission Locale Espace Jeunes MOULINS	30 486,00	31 000,00
Mission Locale Espace Jeunes VICHY	10 319,64	10 500,00
A.D.I.L - (Agence Dép Info s/ Logement de l'Allier)	3 949,00	3 950,00
A.D.I.L - Observatoire de l'Habitat	1 850,00	1 850,00
Association LOIRE ITINERANCES (PETR Pays Nevers Sud) (0,14 x 24929)	3 455,76	4 500,00
Comité Départemental du Tourisme (installation logiciel LOOPI)	1 000,00	
SDIS		526 117,00
Frais inscription médiathèque Varennes/A. RAM et crèche	30,00	30,00
Réserve		5 275,00
Total	72 074,73	606 000,00

6474 - Cotisations Oeuvres sociales	CA 2022	BP 2023 Montant max.
Cotisation CNAS	13 002,67	16 600,00
Total	13 002,67	16 600,00

65568 - Subvention - Pers Morales de droit public	CA 2022	BP 2023 Montant max.
Syndicat Mixte de VILLEMOUZE	24 421,50	24 422,00
SDE03 Cotisation compétence générale	1 011,00	1 004,00
SDE03 Cotisation compétence éclairage	11 088,00	23 081,00
Total	36 520,50	48 507,00

6573641 - Subventions équilibre - Budgets Annexes à caractère industriel et commercial	CA 2022	BP 2023 Montant max.
- Hébergement touristique	19 636,00	78 482,00
- Restau-Bar-Épicerie Montaiguët en Forez	107,00	8 646,00
<i>sous-total</i>	<i>19 743,00</i>	<i>87 128,00</i>

DELIBERATION N° 2023.04.13/45

CLASSIFICATION 7.5

657381 - Subventions équilibre - Budgets Annexes autres	CA 2022	BP 2023 Montant max.
- Atelier des Vernisses		
- Bâtiment artisanal Les Bernards		2 395,00
- BIC Atelier relais	2 197,00	13 587,00
- Ensemble immobilier Varennes (friche Moreux)		
- Cœur Commercial St Gérard le Puy	2 765,00	7 974,00
- Maison du canal		
- Pôle Emploi Entreprise	26 147,00	32 512,00
- ZAC La Feuillouse		
- ZAC Varennes Forterre	1 111,00	7 748,00
- ZA Chavroches		279,00
- Zone de Sept Fons		
- ZAC des Fontaines		
- ZA Saligny		51 516,00
- ZA Liernolles		
- ZA Les Bernards	5 524,00	37 642,00
<i>sous-total</i>	<i>37 744,00</i>	<i>153 653,00</i>
Total	57 487,00	240 781,00

65748 - Subventions organismes et personnes de droit privé	CA 2022	BP 2023 Montant max.
ASCM - (Association Sanssatoise de Comédie Musicale)	3 000,00	
Association Canal de Roanne à Digoin (Festival Les Voix d'Eau)		500,00
Association Festi'Domp	1 000,00	1 000,00
Cistudes et compagnie	3 000,00	4 000,00
Entre Bourbonnais et Forez	500,00	500,00
Agir en Pays Jalignois	1 200,00	1 200,00
L'Allier à livre ouvert	78,26	80,00
Association KAPEVELO	500,00	500,00
Comité Foire Le Bouchaud	500,00	500,00
Comité Foire aux Dindes Jaligny	500,00	500,00
Comité Foire de Dompierre	500,00	500,00
Concours Agricole de Jaligny	500,00	500,00
Concours Agricole de Varennes	500,00	500,00
Fondation Patrimoine		600,00
Musiques vivantes	1 500,00	1 500,00
Association Club de la Pulka (championnat chiens de traneau)	500,00	500,00
Conservatoire d'espaces naturels Allier	2 500,00	2 500,00
Initiative Locale (Dvpt éco)	6 479,00	6 480,00
Soutien Assoc Le Tremplin - Epicerie solidaires (4) convention objectifs	18 750,00	37 500,00
Comité des Fêtes de Rongères	1 000,00	1 000,00
Association Val Libre Culture et Patrimoine	2 000,00	2 000,00
SAINT POURSIS SAINT POURSOL	1 000,00	1 000,00
Auvergne Rhône Alpes Entreprises		100,00
Ass. Cheval Comtois Massif Central	500,00	

DELIBERATION N°	2023.04.13/45
CLASSIFICATION	7.5

Musée du Patrimoine Rural - Le Donjon	200,00	
Ass. Droit Initiative Economique (ADIE)	10 000,00	10 000,00
Ass. Office Tourisme	175 000,00	252 000,00
Soutien BBNSSA		350,00
Soutien BAFA (montant individuel 500 €)	2 499,00	6 000,00
Ass. Artistes associés en Europe	1 000,00	
Syndicat des Jeunes Agriculteurs de l'Allier	3 000,00	
Varennes cyclo (équipements des cyclistes)		500,00
Association James Joyce (sculpture James Joyce)		3 000,00
Demandes 2023		
Société Musicale St Gérard-le-Puy (organisation des 140 ans de société)		
Ass. Val des Singes Errants (festival musical et culturel annuel)		
EACCD (PAL RUN)		1 500,00
Solidarité Paysans (accompagnement agriculteurs du territoire)		2 100,00
Réserve		21 090,00
sous Total	237 706,26	360 000,00

Soutien Petite enfance	CA 2022	BP 2023 Montant max.
Centre social La Farandole Le Donjon (RAM Le Donjon)	2 342,69	9 810,00
Centre social La Farandole Le Donjon (projet RAM'ATTITUDE'03)	-	
Centre Social Jaligny Neuilly (RAM Dompierre/Jaligny)		30 000,00
Centre Social Jaligny Neuilly (journée enfance)		
Centre Social Jaligny Neuilly (Partir en livre)		
Ass. O' Com' 3 POM'	23 792,80	-
réserve		190,00
sous Total	26 135,49	40 000,00
Total	263 841,75	400 000,00

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- de voter les crédits relatifs aux cotisations et aux subventions pour l'exercice budgétaire 2023 dans la limite d'un montant maximum tel qu'il est précisé dans le tableau présenté ci-dessus,
- d'autoriser le Président à verser le montant de cotisation et de subvention correspondant aux organismes de droit public et de droit privé ainsi qu'aux budgets annexes,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer les opérations budgétaires correspondantes.

Certifiée exécutoire la présente délibération
Publiée ou notifiée par voie électronique le
Déposée par voie électronique en Préfecture le

P.E.C
Le Président,

